

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DES DROITS INDIRECTS

Décision 008 /MEFB/DGDDI-DLC *h*

Autorisant la société ELLISSA GROUP CONGO SA, 68 rue Reine Ngalifourou Arr 3
TIE-TIE Pointe-Noire, à ouvrir un aire de dédouanement dans l'enceinte du Port
Autonome de Pointe-Noire

Le Directeur Général des douanes et Droits Indirects,

Vu le Traité Instituant l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale signé à
Brazzaville, le 08 décembre 1964 ainsi que les textes modificatifs subséquents ;
Vu le Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
du 16 mars 1994 et son additif en date du 05 juillet 1996 ;
Vu le Code des Douanes de la CEMAC notamment en ses articles 106 à 109 ;
Vu l'arrêté n° 8597/MTMMM-CAB du 29/12/07, portant agrément de la société ELLISSA
GROUP CONGO SA, pour l'exercice de l'activité d'auxiliaire de transport maritime en
qualité de manutentionnaire ;
Vu l'arrêté n° 8598/MTMMM-CAB du 29/12/07, portant agrément de la société ELLISSA
GROUP CONGO SA, pour l'exercice de l'activité d'auxiliaire de transport maritime en
qualité de consignataire de navire ;
Vu l'Autorisation n°1060/PAPN-DC du 27/03/08, autorisant la société ELLISSA GROUP
CONGO SA BP 4238 Pointe-Noire, à occuper le terre-plein arrière SCIM (1^{ère} zone)
d'une superficie de 2.400 m²;
Vu la requête de la société ELLISSA GROUP CONGO SA en date du 29/04/08.

DECIDE.

Article 1^{er} : la société ELLISSA GROUP CONGO SA est autorisée à ouvrir un aire de
dédouanement dans l'enceinte du Port Autonome de Pointe-Noire, situé dans la
première zone portuaire.

Article 2 : la société ELLISSA GROUP CONGO SA est tenue de se conformer aux
prescriptions réglementaires se rapportant à la gestion des magasins et aires de
dédouanement (MAD), notamment la souscription d'une soumission cautionnée auprès
de la Direction Départementale des Douanes de Pointe-Noire.

Article 3 : la présente décision prend effet à compter de la date de signature.

Fait à Brazzaville, le 24 JUN 2008

Ampliations :

MEFB	1
DGDDI/SD	2
DC	6
DDD	11
UNICONGO	2
UNOC	2
Chambre de Cce	2
Intéressée	1
Archives	2



Jean Alfred ONANGA